



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



NOTE D'INFORMATION

CONCERNANT L'AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE CONSEILLER EN FORMATION CONTINUE

Un recrutement de Conseillers en Formation Continue (C.F.C.) aura lieu pour la rentrée 2011.

Votre avis est demandé sur l'un des dossiers de candidature (l'autre étant transmis directement par le candidat à la DAFPIC). La présente note a pour objet de vous permettre d'apprécier les candidatures émanant de personnels de votre établissement en fonction des missions qui sont celles des Conseillers en Formation Continue :

Qu'ils soient en poste au Rectorat (DAFPIC-CAFOC) ou dans les GRETA, les CFC ont une activité qui s'organise autour de :

- l'analyse de l'environnement économique et social et des besoins de formation d'adultes dans cet environnement,
- la négociation de projets avec les partenaires publics et privés,
- la conception de nouveaux dispositifs de formation ou de modes d'organisation de l'offre mieux adaptés, de nouvelles formes de pédagogie,
- l'animation interne au système éducatif pour la bonne mobilisation des acteurs, le suivi et l'évaluation des opérations,
- la promotion de l'offre de l'éducation nationale,
- le conseil en formation auprès des divers partenaires.

Je vous serais donc obligé de veiller tout particulièrement à exprimer clairement votre avis et votre évaluation et à souligner, dans vos avis favorables, les qualités des candidats correspondant à celles qui sont exigées des CFC.

Je sais l'intérêt que chacun d'entre vous porte à la formation des adultes qui est un enjeu essentiel pour notre académie et notre pays. Je vous fais donc confiance pour attacher le plus grand soin à distinguer, parmi les candidatures qui seront soumises à votre appréciation, celles qui seront susceptibles de renforcer le plus efficacement le réseau de la Délégation Académique, dans les GRETA comme à la DAFPIC.